



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

N°: 112
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 22 JUILLET 1982

LIBAN: PROTESTATIONS OFFICIELLES AUPRÈS DES AUTORITES ISRAËLIENNES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mark MacGuigan, a annoncé aujourd'hui que sur ses instructions l'ambassadeur du Canada en Israël avait remis au ministère israélien des Affaires étrangères une note protestant officiellement contre les gestes posés par les Forces de défense israéliennes en contravention de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

Au cours des derniers jours, les Forces de défense israéliennes ont fouillé à maintes reprises la voiture de l'ambassadeur du Canada au Liban, malgré ses objections, et ce, à leurs points de contrôle entre les secteurs est et ouest de Beyrouth.

Le Gouvernement du Canada insiste pour que les autorités israéliennes prennent immédiatement des mesures efficaces pour que de tels incidents ne se répètent pas.

L'Ambassadeur a également protesté contre le fait qu'à deux reprises récemment le bâtiment qui abrite la résidence officielle de notre ambassadeur à Beyrouth ou la résidence elle-même ont été frappés par des obus israéliens.

Le ministère israélien des Affaires étrangères s'est engagé à enquêter sur ces incidents de toute urgence.